



Changement de statut étudiant

Par **salimata2102**, le **22/08/2008** à **15:53**

bonjour,rnrnje suis rentrée en france en 1999 avec un visa D , après j'ai obtenu mon titre de séjour étudiant. donc cela fait 8 et demi que je suis en france.rnj'ai fait une école de commerce pendant 5 ans sans obtenir le diplôme de cette école qui ne vaut pas grand chose de toutes façons j'ai continué un cycle d'expertise comptable et je devrais obtenir ma licence bac+3 en fin d'année 2008. rnjai essayé de faire un changement de statut car j'avais eu un CDI avec mon BAC+2 ils ont refusé de me changer le statut pour salaire trop bas (le smic)rnje me suis donc réinscrit pour finir mes études mais j'ai la hantise tous les ans de ne pas me voir reconduire mon titre de séjour.rnde plus, j'étais sur paris mais maintenant je suis dans le 94, connaissez vous cette préfecture est elle souple ou pas?rnrnque me conseillez vous de faire pour mes papiers , je vis en concubinage avec un français qui est en pleine instance de divorce donc aucun moyen de se marier pour le moment.rnrnpensez vous que je peux demander une carte de 10 ans?

Par **bylka**, le **28/08/2008** à **20:04**

Bonjour,rnrnAvoir une carte de 10 ans nécessite une vie en france non interrompu depuis au moins 5 ans (ça tu l'as) mais avec justificatif d'activité professionnelle rémunérée (être en statut salarié koi!) a moins d'avoir peut être un très bon avocat.rnrnPour ce qu'il en est de la préfecture, j'étais moi dans le 94, creteil, c'est une préfecture vraiment dure (je parle en tout cas pour ce que j'y ai vécu), chaque renouvellement j'en ai eu la peur au ventre à chaque fois que j'y allais , même si tout était OK et c'est là que j'ai fait mon changement de statut étudiant vs salarié!!! J'en ai bavé...rnrnMaintenant je te dis tous cela mais je pense que maintenant les pref sont tous à peu près pareil! essaye de te renseigner avec des gens du 95 ou 92 , parce qu'à mon avis le 93 aussi c'est chât! quitte à déménager s'il le faut!rnrnbon courage à toi

Par **enap**, le **04/02/2009** à **00:17**

Je viens d'obtenir un master de Management Gestion (je suis en attente de diplôme). J'habite dans le 94 (préfecture de créteil) et j'ai un statut d'étudiant. Je viens d'obtenir un CDI à 1300 € brut, donc en dessous de 1,5 du SMIC.
Pensez vous que je pourrais faire un changement de statut (étudiant à salarié)? Ya t-il quelqu'un qui a été dans la même situation que moi? Où qui a effectué un changement de statut à Créteil...
Donnez moi toutes les infos qui pourront m'être utiles SVP !!!!!